



Information sur l'introduction de SAP du 31 janvier 2023

Assistance technique

Nous continuons de recevoir beaucoup de demandes d'assistance. Le temps de réponse peut toujours aller jusqu'à quatre jours ouvrés. Actuellement, nous parvenons à maintenir le nombre de tickets ouverts autour de 350. Certaines demandes peuvent être des doublons, car elles nous parviennent plusieurs fois par jour et par différents canaux. Une fois encore, nous vous prions de faire preuve de patience et de ne pas nous envoyer plusieurs fois la même demande.

Saisie initiale des retraits RIH en cas d'absence

Dans le cadre du lancement de SAP-CdPe, lors du premier semestre, tous les retraits RIH doivent être saisis en tant que modifications du degré d'occupation. Durant une absence, il n'est normalement pas possible de modifier le degré d'occupation. Si une absence a déjà été saisie pour un engagement, le système indique qu'il est interdit de modifier le degré d'occupation. Dans un tel cas, il faut procéder comme suit :

1. Supprimer l'absence et enregistrer
2. Saisir la modification du degré d'occupation et enregistrer
3. Saisir à nouveau l'absence supprimée et enregistrer

Léger retard dans l'introduction du nouveau formulaire pour les leçons ponctuelles

Le nouveau formulaire pour le décompte des leçons ponctuelles prendra la forme d'un fichier Excel à soumettre et à faire approuver dans le cadre d'un processus électronique. La finalisation du fichier et du processus prendra encore quelques jours, mais nous prévoyons de mettre le fichier à disposition encore en février 2023. Nous vous informerons dès qu'il sera disponible et vous prions de continuer à utiliser pour l'instant l'ancien formulaire.

Interruption du système le 1^{er} février 2023, de 18 h 30 à 19 h 30

Tous les systèmes SAP devront être redémarrés en raison de travaux de maintenance. C'est pourquoi SAP-CdPe ne sera pas disponible durant environ une heure. Il ne sera donc pas possible de se connecter durant ce laps de temps.

Annonce de statut « La tranche de décompte 10 est bloquée pour la gestion des données de base »

Durant la période de gestion des traitements dans SAP, certains jeux de données sont bloqués. La prochaine période de gestion des traitements commence mardi 7 février 2023 à 17 h et dure environ jusqu'au mercredi midi suivant. Durant cette période, il n'est pas possible d'enregistrer des annonces CdPe et l'annonce de statut « La tranche de décompte 10 est bloquée pour la gestion des données de base » s'affiche. Il est de nouveau possible de saisir des données dans SAP une fois la période de gestion des traitements terminée.